

PROFIL DE FONCTION DU DIRECTEUR-PRESIDENT¹

WBE en tant que pouvoir organisateur

Wallonie Bruxelles Enseignement (WBE) est le plus important pouvoir organisateur d'enseignement dans l'espace belge francophone. Il rassemble 365 établissements scolaires et 150 institutions apparentées (internats, centres PMS, etc.), 5 Hautes Écoles et 5 Écoles supérieures des Arts, répartis sur l'ensemble du territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Ce service public accueille plus de 211 000 élèves ou étudiants de la maternelle à l'enseignement supérieur et emploie plus de 30 000 personnes. WBE, c'est aussi 3.200.000 m² de bâtiments scolaires distribués sur 800 sites géographiques.

La Haute École Robert Schuman est une des 5 Hautes Écoles organisée par Wallonie Bruxelles Enseignement. Elle est elle-même composée de 5 départements : le Département Santé, le Département Économique, le Département Pédagogique, le Département Social et le Département des Sciences et Technologies.

Objectifs généraux poursuivis par les établissements d'enseignement supérieur²

1. Accompagner les étudiants dans leur rôle de citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, pluraliste et solidaire;
2. Promouvoir l'autonomie et l'épanouissement des étudiants, notamment en développant leur curiosité scientifique et artistique, leur sens critique et leur conscience des responsabilités et devoirs individuels et collectifs;
3. Transmettre, tant via le contenu des enseignements que par les autres activités organisées par l'établissement, les valeurs humanistes, les traditions créatrices et innovantes, ainsi que le patrimoine culturel artistique, scientifique, philosophique et politique, fondements historiques de cet enseignement, dans le respect des spécificités de chacun;
4. Garantir une formation au plus haut niveau, tant générale que spécialisée, tant fondamentale et conceptuelle que pratique, en vue de permettre aux étudiants de jouer un rôle actif dans la vie professionnelle, sociale, économique et culturelle, et de leur ouvrir des chances égales d'émancipation sociale;
5. Développer des compétences pointues dans la durée, assurant aux étudiants les aptitudes à en maintenir la pertinence, en autonomie ou dans le contexte de formation continue tout au long de la vie;
6. Inscrire ces formations initiales et complémentaires dans une perspective d'ouverture scientifique, artistique, professionnelle et culturelle, incitant les enseignants, les étudiants et les diplômés à la mobilité et aux collaborations intercommunautaires et internationales.

Missions de la Haute École Robert Schuman

- La Haute École Robert Schuman organise l'offre d'enseignement supérieur de WBE en Province de Luxembourg (Arlon, Libramont, Virton).
- La Haute École Robert Schuman développe une offre d'enseignement neutre et en lien avec les valeurs de WBE et est basée sur son projet pédagogique, social et culturel.

¹ Le masculin est utilisé à titre épïcène.

² Article 3§1^{er} du D. du 7/11/2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Profil de fonction du Directeur-Président

A. Objectifs de la fonction

Le Directeur-Président assure la direction stratégique et opérationnelle de la Haute École.

Il est le garant des intérêts et des valeurs de l'institution et de son Pouvoir organisateur WBE.

Il favorise une réflexion stratégique et prospective sur le devenir de la Haute École.

Il participe, avec les membres du personnel de l'école, à la co-construction de la culture de la Haute École et/ou la développer en cohérence avec les valeurs de WBE.

Il veille à encourager l'innovation pédagogique et notamment en matière d'enseignement numérique et d'enseignement à distance.

Il veille à la mise en œuvre des objectifs et du projet pédagogique, social et culturel.

Il joue un rôle d'interface entre le Pouvoir organisateur et l'ensemble des membres du personnel et étudiants de la Haute École.

Il est le supérieur hiérarchique des Directeurs et des services placés sous son autorité et en assure la coordination et l'unité de gestion.

Il veille à la bonne organisation des organes de gestion, d'avis et de concertation sociale interne à la Haute École.

Dans sa gestion, il tient compte en permanence de la multiplicité des éléments internes – humains, pédagogiques, culturels et matériels – afin d'assurer et de veiller à la cohérence des actions et orientations de la Haute École, le développement et la pérennité de l'institution et le bien-être au travail des membres des personnels.

Les services suivants sont placés sous sa responsabilité directe :

- le siège administratif qui regroupe les services administratifs généraux dont :
 - le service de gestion administrative et juridique ;
 - le service des affaires académiques ;
 - le service de gestion du personnel ;
 - le service de gestion comptable et financière ;
 - le service social ;
 - le service inclusion ;
 - le service écoute ;
 - le service des relations internationales ;
 - le service communication institutionnel ;
 - le service informatique institutionnel ;
 - le service qualité institutionnel ;
 - le service infrastructures ;
 - le SIPPT au sein duquel le conseiller en prévention exerce toutefois sa mission en toute indépendance ;
- le centre de recherche appliquée et de formation continue (RESSORT) ;
- le service d'aide à la réussite (SAR) institutionnel ;
- la cellule d'appui pédagogique et numérique .

B. Responsabilités de la fonction

Le Directeur-président peut être amené à :

Gestion de la stratégie :

- Analyser l'environnement et repérer les évolutions ayant un impact sur les secteurs d'activités de la Haute École ;
- Veiller à développer une vision et des lignes directrices à long terme pour la Haute École en s'appuyant notamment sur les instances internes de la Haute École et négocier les moyens ;
- Développer et implémenter le projet pédagogique, social et culturel de la Haute École;
- Définir des partenariats notamment avec les autres établissements de WBE ;
- Définir une stratégie de communication de la Haute École ;
- Assurer des fonctions de représentation de la Haute École et de négociation.

Gestion de l'activité et des ressources :

- Piloter l'organisation fonctionnelle de la Haute École, identifier les difficultés en termes de fonctionnement des entités/services/département et impliquer le collège de direction dans la recherche de solutions ;
- Gérer l'organisation des services administratifs généraux de la Haute École et en rendre compte au Collège de Direction et au Conseil d'administration ;
- Veiller à assurer la gestion des ressources (humaines, budgétaires et logistiques) au sein de la Haute École et notamment le suivi pluriannuel de l'allocation annuelle globale ainsi que l'analyse des données financières des 3 comptabilités et en intégrer les incidences dans la gestion de la Haute École ;
- Assurer le rôle d'ordonnateur des dépenses de la Haute École ;
- Veiller à la mise en place des dispositifs de gestion de l'information et des connaissances ;
- Veiller à la mise en place des dispositifs de contrôle interne adéquats ;
- Inscrire les étudiants au rôle ;
- Signer les diplômes et certificats.

Gestion des collaborateurs :

- Donner des orientations et soutenir les membres du personnel dans leurs missions respectives
- Soutenir la communication et la collaboration entre les personnes et les services, encourager le travail d'équipe, la prise d'initiative et gérer les conflits ;
- Animer/participer à des réunions de travail et d'équipe en interne et en externe ;
- Soutenir la motivation des collaborateurs directs en valorisant le travail accompli et en procédant aux évaluations ;
- Identifier les compétences (disponibles et manquantes) nécessaires au bon fonctionnement de la Haute École et à l'accomplissement de ses missions ;
- Gérer les compétences et identifier les besoins de développement ;
- Veiller à assurer l'accueil et l'intégration des nouveaux membres du personnel ;
- Veiller à mettre en place les conditions de bien-être au travail (sécurité, hygiène et psycho-social)

Gestion des relations :

- Communiquer adéquatement à l'extérieur et à l'intérieur de la Haute École en fonction des objectifs et des processus définis au sein de celle-ci et de WBE ;
- Coordonner et soutenir la négociation et la concertation syndicale ;
- Présider le Conseil d'administration, le Collège de direction, le Conseil pédagogique, le Conseil social, les Comités de concertation de base, en convoquer les réunions et en fixer l'ordre du jour ;
- Prendre toutes les mesures urgentes de la compétence du Collège de direction, notamment les mesures relatives à la sécurité des biens et des personnes et à la gestion du personnel qui nécessitent qu'une décision soit prise dans un délai maximum d'un jour ouvrable. En rendre compte lors de la prochaine réunion du Collège de direction ;
- Etablir des réseaux professionnels internes et externes à l'Institution, prioritairement dans les provinces de Luxembourg et de Liège ;

- S'inscrire dans les réseaux professionnels existants dans une perspective de veille dans les domaines d'activités liées à la Haute École ;
- Représenter la Haute École lors d'événements, y véhiculer ses valeurs et contribuer à sa notoriété, notamment à l'Académie de Recherche et d'Enseignement supérieur (ARES), au Pôle académique Liège-Luxembourg (PALL), au Conseil interréseaux de concertation des Hautes Écoles en Fédération Wallonie Bruxelles (CIC), au Comité inter-réseaux de concertation des Hautes Écoles Liège Luxembourg (CICHELL), à SYNHERA, à la Structure Collective d'Enseignement Supérieur active en provinces de Liège et de Luxembourg (JOBS@SKILLS), au Collège réuni de l'enseignement supérieur de WBE.

Cette liste des tâches n'est pas exhaustive.

Type de recrutement

Le mandat du Directeur-Président est d'une durée de cinq ans renouvelable pourvue par élection interne à la Haute École.

Il exerce sa fonction principalement au siège administratif de la Haute École situé au 13B, rue Fontaine aux Mûres à Libramont. Il est notamment amené à se déplacer dans les différentes implantations.

Profil de compétences

Compétences génériques

- **Gestion de service** : expérience en gestion opérationnelle, stratégique et administrative de la Haute École, incluant la mise en place de processus, la capacité à analyser et à gérer les ressources financières, la gestion et résolution de problèmes.
- **Communication** : doté(e) d'une grande empathie, capacité d'écoute et de compréhension des attentes et motivations de chacun, lui permettant de tisser des relations interpersonnelles et de communiquer avec de multiples acteurs internes et externes à l'établissement (ex. collègues à tous niveaux, organisations représentatives des travailleurs, partenaires externes, etc.), de manière écrite et orale (en français) et d'adapter son style de communication à son audience.
- **Compréhension, adhésion et application des valeurs de WBE** dans un / plusieurs domaine(s) : le ou la candidat(e) se reconnaîtrait dans les valeurs suivantes et serait enthousiaste à l'idée de les appliquer au quotidien et de les promouvoir :
 - La démocratie ;
 - L'ouverture au monde et la démarche scientifique ;
 - Le respect et la neutralité ;
 - L'émancipation citoyenne, sociale et professionnelle.

Il ou elle contribuerait ainsi à la création d'une culture et identité fortes propres à WBE.

- **Gestion des collaborateurs**
Inspirer : Inspirer les collaborateurs en agissant en tant que modèle de référence en transmettant la vision et les valeurs de l'organisation.
Souder des équipes : Encourager la collaboration entre les membres d'une équipe et entre des équipes différentes, affronter les conflits et impliquer les membres de l'équipe.
Développer des collaborateurs : Accompagner les collaborateurs dans leur développement et leur fournir un feed-back orienté vers leur fonctionnement (prestations et développement).
- **Gestion des relations**

Etablir des relations : Construire des relations et des réseaux de contact à l'intérieur et à l'extérieur de l'organisation avec ses pairs et à différents niveaux hiérarchiques.

- **Gestion de son fonctionnement personnel**

S'impliquer dans l'organisation : se porter responsable de l'obtention des résultats visés par son organisation, et, à cette fin, se tenir au courant de l'environnement dans lequel l'organisation est active. Développer et maintenir structure, politique et objectifs de l'organisation.

Atteindre les objectifs : s'impliquer et démontrer de la volonté et de l'ambition afin de générer des résultats et assumer la responsabilité de la qualité des actions entreprises.

Faire preuve de fiabilité : agir de manière intègre, conformément aux attentes de l'organisation, respecter la confidentialité et les engagements et éviter toute forme de partialité.

- **Leadership** : expérience en gestion d'équipe, coordonnant les activités de chacun, mobilisant, motivant et évaluant le personnel, tout en utilisant de manière efficace les compétences des personnes. Le Directeur-Président est capable d'instaurer une relation de confiance, inspirer, motiver, déléguer et convaincre ses équipes et d'autres acteurs internes et externes par son charisme et sa vision. Bonne résistance au stress et faire preuve de flexibilité.
- **Capacité de prise de décision** : être capable de structurer un problème complexe, percevoir et évaluer les choix et options disponibles, et prendre des décisions, y compris sous pression (ex. délai court, nombre élevé d'acteurs à impliquer).
- **Connaissance d'une autre langue nationale ou d'une langue étrangère** : la connaissance d'une ou de plusieurs autres langues est un atout pour le ou la candidat(e), témoignant de son orientation sur le monde extérieur et lui permettant l'accès à davantage de ressources.
- **Capacité de négociation et force de conviction.**
- **Motivation à se former**
- **Maîtrise des outils bureautiques classiques.**

Compétences spécifiques

- **Connaissance à tout le moins théorique mais suffisante du cadre réglementaire** dans lequel évoluent les Hautes Écoles organisées par Wallonie-Bruxelles Enseignement ainsi que du décret définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études du 7-11-2013.
- **Connaissance** des modalités particulières de fonctionnement d'une Haute École.
- **Compétences pédagogiques** / intérêt pour les questions pédagogiques.
- **Vision stratégique institutionnelle.**